

# Enseigner : un métier qui s'apprend !

États généraux de la formation des enseignant-es et des CPE

Paris, 11 & 12 janvier 2017

Non ! La réforme de la formation des enseignant-e-s et CPE n'a pas atteint les objectifs annoncés et n'est pas à la hauteur des besoins. Elle ne répond pas à l'ambition d'une formation de qualité, levier indispensable pour la réussite de toutes et tous les élèves et pour la réduction des inégalités.

Pour répondre à ces objectifs, il est impératif d'investir des moyens financiers et humains publics pour la formation des enseignant-es, afin qu'elle puisse répondre aux enjeux d'une véritable démocratisation du système éducatif

Les conditions de formation et de travail des étudiant-e-s, des stagiaires, des enseignant-es-formateur-trices des ÉSPÉ sont dégradées. Les remontées des Conseils d'ÉSPÉ et des CHSCT en témoignent. Le temps de service excessif pour les stagiaires est incompatible avec une formation de qualité en lien avec la recherche. Enseigner est un métier complexe, qui s'apprend, qui nécessite du temps pour construire son identité professionnelle et qui exige une progressivité de l'entrée dans le métier.

Comment penser une formation universitaire et professionnelle sur l'ensemble du cursus ?  
Comment l'adapter à des stagiaires qui ont eu des parcours antérieurs différents ?

La crise de recrutement s'installe et s'aggrave. Aucun des dispositifs mis en place (EAP1, M1 en alternance et EAP2) n'a permis de l'enrayer et de démocratiser l'accès aux métiers de l'enseignement. Face à ces dispositifs qui dégradent les conditions d'études des étudiants, diminuent leur volume de formation et tournent le dos à l'idée qu'enseigner est un métier qui s'apprend, il est urgent de trouver de nouvelles solutions.

La FSU propose la mise place de pré-recrutements : quelles modalités ? quelle organisation ?

La représentation des personnels et usagers est minorée par principe dans les instances des ÉSPÉ ce qui est inadmissible pour une composante de l'université. Personnels et étudiant-e-s ne sont représenté-e-s qu'à la marge dans le Conseil d'école et dans le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique. Les décisions, prises sans respecter l'avis des principaux acteur-trices, induisent des choix incohérents, parfois inapplicables et un épuisement des personnels et des usager-e-s qui cherchent à pallier ces dysfonctionnement

Quel statut pour les ÉSPÉ ? Comment y restaurer une véritable démocratie universitaire ?

D'autres choix sont possibles ! C'est pourquoi, la FSU exige la remise à plat de la réforme de la formation initiale et invite les collègues enseignant.es et usagers des ÉSPÉ aux États généraux de la formation des enseignant.es et CPE. Pour cela réunissons-nous dans chaque ÉSPÉ. Votre participation à ces journées est indispensable !